



INSTRUCTIONS - DEMANDE DE PASSEPORT (décembre 2018)

- La saisie des demandes de passeports se fait **EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS** du lundi au vendredi à pd 12h et l'après-midi à pd 14h30. Chaque demandeur doit se présenter en personne. La prise des empreintes digitales est obligatoire à partir de 12 ans.
- Le Consulat vérifie, lors de la prise de rendez-vous par téléphone, si vos données au RNPP (registre luxembourgeois des personnes physiques) est à jour. Dans le cas contraire, le Consulat devra introduire des demandes de modification au RNPP accompagnées des pièces justificatives **avant** que vous puissiez faire une demande de passeport.
- Le Consulat général recevra votre nouveau passeport en moyenne 10 jours ouvrables après l'introduction de votre demande.
- Il existe une procédure d'urgence (150 €) qui vous permet d'obtenir votre passeport dans un délai de 3 jours ouvrables à partir du lendemain de la saisie de la demande. Ce passeport peut être retiré soit auprès du Bureau des Passeports à Luxembourg- ville, soit auprès du Consulat général (dans ce cas s'ajoute aux 3 jours ouvrables le délai d'acheminement du passeport vers Bruxelles).

ADULTES (à partir de l'âge de 18 ans) - Pièces à joindre :

- Votre carte de séjour belge E+ ou carte d'identité belge ainsi que l'impression du relevé des données disponibles sur celles-ci c'ad la preuve d'adresse ou un certificat de résidence récent (moins de 3 mois)
- Si vous n'êtes pas en possession d'un passeport, d'une carte d'identité luxembourgeoise ou d'un certificat de nationalité valables, demander préalablement auprès du Ministère de la Justice, Service de l'indigénat, à Luxembourg (Tél. : (+352) 247 84532, email : nationalite@mj.public.lu) soit un certificat de nationalité, soit que celui-ci confirme votre nationalité au RNPP
- Votre ancien passeport (ou à défaut PV de police pour la perte ou le vol)
- 2 photos d'identité **récentes**, selon les normes fixées par l'OIAC : en couleur, de bonne qualité, prises de face, d'une dimension de 45mm/35mm, le visage représentant 70 % à 80 % de la surface de la photo, lèvres fermées. L'arrière-plan pourra être bleu, blanc, blanc gris (voir matrice en annexe);
- La preuve du paiement en format papier

MINEURS (jusqu'à l'âge de 18 ans) - Pièces à joindre :

- Idem que les adultes (voir ci-haut);
- Un mandat ou accord du parent absent (formulaires en annexe) dans le cas où les deux parents ne peuvent pas accompagner le mineur.
- Une composition de ménage récente (moins de 3 mois).
- La copie de la carte de séjour ou carte d'identité ou carte d'identité spéciale des 2 parents ou du tuteur légal.

Coût du passeport biométrique et mode de paiement :

- Passeport pour un demandeur à partir de l'âge de 4 ans (valable pour 5 ans) = **€ 50**,
- Passeport pour un mineur moins de 4 ans révolus (valable pour 2 ans) = **€ 30**,
- Passeport en procédure d'urgence = **€ 150**

Le montant doit **impérativement** être viré avant la saisie de la demande :

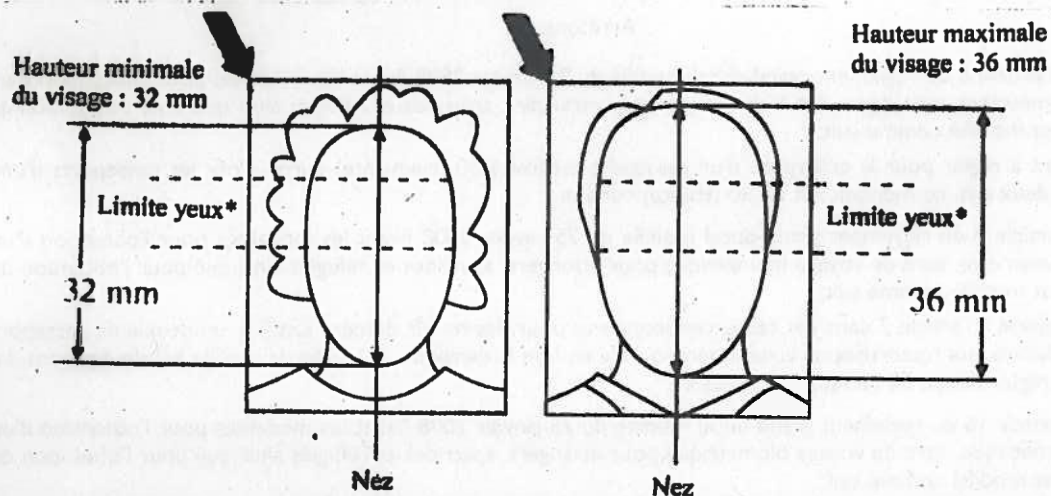
- Soit sur le compte bancaire du Bureau des Passeports (6, Rue de l'Ancien Athénée, L- 1144 Luxembourg) : **IBAN : LU46 1111 1298 0014 0000 Code BIC : CCPLLULL** avec comme mention : « **PP BIO** » pour « **NOM** » et « **PRENOM** » (mettez tous les prénoms/noms si vous faites une demande pour plusieurs membres de la famille).
- Soit par carte de crédit via l'application https://paiement-ppa.services-publics.lu/aeppa-fo/jsp/display_home?lang=FR. Les frais de traitement dus pour les paiements en ligne sont de 1.50 € par passeport pour la procédure normale et de 3.50€ par passeport pour la procédure d'urgence.

Consulat Général du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles

Matrice de contrôle pour photos de passeport

Pour toute demande de passeport biométrique, le Consulat Général aura besoin de 2 photos récentes qui correspondront aux normes suivantes :

- en couleur
- de bonne qualité (pas de « fabrications maison »)
- prise de face, tête non tournée, non inclinée
- d'une dimension de 45mm/35mm
- le visage représente 70 % à 80 % de la surface de la photo
- lèvres fermées
- arrière-plan bleu, blanc, blanc gris



Pour contrôler si vos photos correspondent aux normes requises, placez la matrice sur la photo de manière à ce que le cadre de la matrice (flèche) corresponde au cadre de la photo. Pour des personnes à coiffure volumineuse utiliser la matrice gauche, pour des personnes à coiffure moins volumineuse, utiliser la matrice droite, sans considération du sexe.

- La hauteur du visage doit être comprise entre 32 mm (matrice gauche – coiffure volumineuse) et 36 mm (matrice droite – coiffure plate)
- Les yeux doivent être ouverts, les pupilles se situant entre les lignes pointillées (Limite yeux*) sur une même hauteur
- Le nez doit s'aligner sur la ligne médiane

Toute photo non-conforme ne pourra être « lue » par le système informatique et devra être refusée par le Consulat Général.

Vérifiez vos photos encore chez le photographe afin d'éviter de devoir y retourner en cas de refus des photos.

L'expérience nous montre que beaucoup de photos sont mal découpées (mal centrées).